

INFORMATION REGLEMENTEE

Embargo, le 16 décembre 2011 à 17 h 50 (Bruxelles)

SOLVAC S.A.
DIVIDENDE TOTAL 2011 EN HAUSSE DE 4,8%
SECOND ACOMPTE MIS EN PAIEMENT CE 29 DECEMBRE 2011

Le Conseil d'Administration de SOLVAC S.A. a décidé de mettre en paiement un second acompte de dividende. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale, cet acompte vaudra solde pour l'exercice 2011.

Ce second acompte, qui sera mis en paiement le 29 décembre 2011, s'élève à 1,94 EUR brut par action (1,649 EUR net par action).

Compte tenu du premier acompte décidé en août, le dividende total augmente de 4,8% par rapport à celui de l'exercice précédent, à savoir 4,53 EUR brut par action (3,849 EUR net par action).

Dividende brut (en EUR)	<u>2010</u>	<u>2011</u>
1 ^{er} acompte	2,59	2,59
2 ^{ème} acompte	1,73	1,94
TOTAL	<u>4,32</u>	<u>4,53</u>

Cette évolution est conforme à celle du dividende de SOLVAY S.A. (exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009).

En Bourse, les actions se traiteront "dividende détaché" à partir du 21 décembre 2011.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

SOLVAC S.A.
Investor Relations
Rue Keyenveld 58
1050 Bruxelles
Tel: +32 2 264 21 11
Fax: +32/2/264 16 09